Volvic est située à 14 km au Nord de Clermont-Ferrand, dans l'arrondissement de Riom, Canton de Riom Ouest, dans le département du Puy-de-Dôme, à la porte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.

Implantée au cœur d'un paysage façonné par les éruptions volcaniques, Volvic est aujourd'hui réputée internationalement pour la pureté de son eau. Mais la ville fut d'abord connue pour sa pierre grise et résistante. Le bourg surprend par la diversité de son patrimoine : rues étroites bordées de bâtisses en pierre, fontaines, château féodal, église romane, ou encore musées qui témoignent d'une activité artistique et artisanale ancienne.

La commune comprend 17 villages et bénéficie d'un patrimoine naturel remarquable. La commune bénéficie d'une vitalité remarquable grâce à son tissu associatif et à la présence de nombreux commerçants, artisans et entreprises. Aujourd'hui, le tissu économique, une saison culturelle et des infrastructures sportives de qualité attirent régulièrement de nouveaux habitants.

Vous souhaitez travailler pour une collectivité dynamique, ambitieuse, aux multiples projets, Volvic pourrait vous recruter comme :

Enseignant artistique tambour-percussion (H/F)

La commune de Volvic recrute 1 Enseignant artistique – Tambour - Percussion. L'enseignant artistique enseigne aux élèves la musique via la sensibilisation et la pratique de l'instrument, avec pour finalité l'autonomie des élèves, leur épanouissement par la culture et leur intégration dans la vie culturelle locale par la pratique amateure.

- **Temps non complet 11h30 hebdomadaire**
- **Emploi Permanent / Vacance d'emploi**
- **Ouvert aux contractuels à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires**
- **Grade(s) recherché(s) : Assistant d'enseignement artistique**

MISSIONS

1. Enseigner la pratique de son instrument et participer à l'éveil musical
- Communiquer techniquement des gestes artistiques (corps, instrument) dans le cadre d'une pédagogie individuelle ou de groupe
- Perfectionner et faire évoluer les qualités techniques d'exécution et d'interprétation
- Déterminer le champ des compétences à acquérir en lien avec le projet d'établissement
- Appliquer une progression et des enseignements conformes aux programmes pédagogiques
- Inscrire son activité d'enseignement dans le projet d'établissement

2. Assurer le suivi et l'orientation pédagogique des élèves
- Ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves
- Accompagner l'élève dans la découverte et l'appropriation de sa pratique
- Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves
- Conseiller les élèves et les accompagner dans leur orientation

3. Conduire et élaborer des projets artistiques
- Participer au développement d'une approche collective et à la coproduction du projet d'établissement
- Concevoir et planifier la mise en œuvre des projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires (rencontres, médiation artistique, expositions, actions de diffusion et de création, etc.)
- Identifier et développer des partenariats

4. Participer à l'action culturelle de l'école de musique sous l'autorité du directeur et en relation avec l'équipe enseignante

PROFIL RECHERCHE

Les savoirs :

*** Fondamentaux de la pédagogie**
*** Acteurs et dispositifs de l'enseignement artistique**
*** Techniques de lecture des œuvres artistiques**
*** Techniques d'animation et de pédagogie de groupe**
*** Evolutions de la discipline et des pratiques de l'instrument**
*** Méthodes et techniques d'évaluation**

Les savoir-faire :

*** Utiliser les méthodes d'animation et de dynamique de groupe**
*** Utiliser les techniques de communication**
*** Fixer des objectifs et évaluer les résultats**
*** Appliquer un dispositif pédagogique**
*** Faire progresser les techniques d'enseignement**
*** Communiquer techniquement des gestes artistiques**
*** Travailler en transversalité**
*** Organiser un événement**

Les savoir-être :

*** Pédagogie**
*** Organisation**
*** Ecoute**
*** Créativité**
*** Rigueur**
*** Autonomie**

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaires de travail : 11h30 hebdomadaires
- Adhésion possible au CNAS
- Participation employeur à la complémentaire santé
- Rémunération statutaire + Régime indemnitaire

CONTACT ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Téléphone collectivité
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Service Ressources Humaines au 04 73 33 50 38

Informations complémentaires
- Motif de vacance du poste : Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent
- Poste à pourvoir le 1er septembre 2025
- Date limite de candidature : 14 juin 2025

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) avant le 14 juin 2025 à Monsieur le Maire de Volvic, Mairie de Volvic 1, Place de la Résistance 63530 - VOLVIC ou par mail : recrutements@ville-volvic.fr

TRAVAILLEURS HANDICAPES

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.